



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

grippe de Hong-Kong

Question écrite n° 8477

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la grippe de Hong-Kong qui sévit actuellement dans l'ancienne colonie britannique. Après les douze cas recensés, dont quatre sont morts, et la décision des autorités sanitaires de Hong-Kong de procéder à l'abattage de plus de 1 million de poulets et canards, il lui demande ce que la France entend faire pour éviter qu'une épidémie ne secoue notre pays.

Texte de la réponse

Un groupe de travail chargé de proposer des stratégies de prévention et de contrôle des épidémies de grippe en France a été mis en place par la direction générale de la santé en novembre 1994 et a rendu son rapport en septembre 1995 qui fait le point sur les mesures de prévention et de contrôle disponibles, la coordination requise et propose un plan de réponse. L'annonce du premier cas de transmission à l'homme d'un virus aviaire a déclenché la réactivation du groupe et la formalisation d'une cellule de lutte contre la grippe qui s'est réunie à six reprises entre novembre 1997 et février 1998. Un suivi régulier de l'évolution de la situation épidémiologique à Hong Kong a pu être assuré grâce aux contacts établis au niveau international et la mise en place d'un système de communication électronique entre les membres de la cellule. Un certain nombre de mesures concrètes ont pu être mises en place rapidement afin de détecter au plus tôt l'introduction éventuelle du virus en France : renforcement de la surveillance épidémiologique, information des voyageurs au départ et au retour de Hong Kong, information du corps médical. Des mesures ont également été prises en vue d'assurer une prise en charge médicale d'éventuels patients et l'élaboration de recommandations pour le corps médical a été confiée à une société savante. Le plan de lutte élaboré en 1995 a pu être réévalué et sera complété grâce aux différents enseignements qui ont pu être tirés de cette alerte.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8477

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 1998, page 164

Réponse publiée le : 3 août 1998, page 4348